



Phase Départementale – District de l'ALLIER

FUTSAL SENIORS FEMININES

La compétition Futsal Seniors Féminines se déroulera en 2 tours.

- Dimanche 13 ou 20 janvier 2019 : 1^{er} tour (17 équipes participantes)
- Dimanche 27 janvier 2019 : Finale Départementale à 4 équipes au Palais des Sports à Moulins en lever de rideau de la Finale Départementale Seniors M

A l'issue de cette journée du 27 janvier 2019, le vainqueur sera qualifié pour la Finale Régionale le **dimanche 3 février 2019** (Département de la Haute Loire : lieu à déterminer).

Participation : 1 seule équipe participante par club.

- **Seniors Féminines = 17 équipes**

Championnat District Allier : 16 équipes (US Ebreuil, AS Neuilly le Réal, Ent Meaulne, Montluçon Foot, Ent St Désiré, ES Montagne Bourbonnaise, Pouzy Mésangy FR, AS St Germain des Fossés, Avenir Combraille Football, FC Billy Créchy, Etoile de Besbre, SC St Pourçain sur Sioule, AS Domérat, SCA Cusset, FC Commentry, AS Gannay)

Championnat Régionale 1 Auvergne-Rhône Alpes : 1 équipe (FF Yzeure Allier Auvergne)

Joueuses : 12 joueuses par club (1 gardienne, 4 joueuses, 7 remplaçantes)

Licences : soit présentation d'un listing avec photo (par footclubs) ou avec l'application « Foot Compagnon » (version mobile de Footclubs)

Une feuille de match (en annexe) vous est transmise, vous pouvez la compléter en amont et la remettre aux responsables le jour de la compétition.



Seules les joueuses qui ont participé à la finale départementale pourront participer à la finale régionale !
2 modifications seront autorisées.

Catégories : Seniors F – U19F (2000) – U18F (2001) – U17F (2002) (dans la limite de 3 joueuses) – U16F (2003) (dans la limite de 3 joueuses)

Déroulement de la compétition :

- 1^{er} tour : 3 poules de 4 équipes et 1 poule de 5 équipes. Toutes les équipes se rencontrent. Qualification de l'équipe classée 1^{ère} dans chaque poule
- Finale Départementale : 1 poule de 4 équipes. Toutes les équipes se rencontrent, l'équipe classée 1^{ère} sera qualifiée en Finale Régionale

1^{er} tour : dimanche 13 ou 20 janvier 2019

- **Poule A : 14h-17h au gymnase de Cusset (Maison des Sports) le dimanche 13 janvier 2019**
SCA Cusset 1 - SC St Pourçain s/Sioule 1 – US Ebreuil 1 - AS St Germain des Fossés 1
- **Poule B : 9h30-12h30 au gymnase de Domérat (COSEC) le dimanche 20 janvier 2019**
AS Domérat 1 – Ent St Désiré 1 – FC Commentry 1 – FR Pouzy Mésangy 1
- **Poule C : 9h30-12h30 au gymnase de Beaulon le dimanche 13 janvier 2019**
FFYAA 2 - FC Billy Créchy 1 – AS Gannay 1 – AS Neuilly 1
- **Poule D : 14h-18h au gymnase de Bellenaves le dimanche 20 janvier 2019**
Ent Meaulne 1 – Montluçon Foot 1 – ES Montagne Bourb 1 – Avenir Combraille Foot 1 – Etoile de Besbre 1

(Rendez-vous 1/2 d'heure avant l'horaire indiqué). Arbitrage par les clubs.

Informations : ouverture et fermeture des gymnases (Cusset = SCA Cusset / Domérat = AS Domérat / Beaulon = AS Gannay / Bellenaves = Alexandra DEROUALLE). Aucune bouteille d'eau ne sera fournie, autonomie de chaque club pour son eau.

Les clubs de **Cusset / Domérat / Gannay / Meaulne** seront les organisateurs des plateaux.

Le club cité en tant qu'organisateur du plateau est responsable :

- * de la gestion de la feuille de match sur place (téléchargement sur le site du DAF)
- * du retour de la feuille de match par mail ou courrier au District
- * du respect des rotations arbitrage et de l'explication des lois du jeu
- * de la sécurité et de la surveillance des installations
- * de la fourniture du ballon de match (ballon FUTSAL T.4)

Finale Départementale : dimanche 27 janvier 2019 au Palais des Sports à Moulins

- 13h à 15h30 : Finale à 4 équipes. Rendez-vous à 12h15. Arbitrage officiel DAF. L'organisation sera précisée le jour du tournoi

Règlement :

Le règlement futsal sera appliqué. Une amende sera attribuée en cas de forfait.
